



Le Président du Conseil régional de Bretagne
Prezidant Kuzul-rannvro Breizh

Affaire suivie par :
Den a bled gant an afer :

Direction du Climat, de l'Environnement,
de l'Eau et de la Biodiversité
Service de l'eau
Stéphane GOURMAUD, chargé de mission eau
Tél. : 02.99.27.12.28
Courriel : stephane.gourmaud@bretagne.bzh

Aux communes éligibles au prix zéro phyto
2021

Rennes, le 7 septembre 2020

Objet : Prix 2021 "Zéro Phyto".

Madame la Maire, Monsieur le Maire,

L'utilisation des produits phytopharmaceutiques est susceptible d'entraîner des impacts conséquents pour l'environnement et la santé.

Le Conseil régional accompagne de nombreuses opérations pour réduire significativement l'usage de ces produits dans le secteur urbain, en s'appuyant notamment sur les structures de bassins versants et de SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux). La réduction de l'utilisation des pesticides en Bretagne est un objectif primordial pour la Région, fortement mobilisée sur la reconquête de la qualité des cours d'eau.

Des efforts importants ont été réalisés par de nombreuses communes : près de 75 % des collectivités bretonnes conduisent aujourd'hui des actions visant la diminution de l'utilisation des pesticides. Aujourd'hui 412 communes bretonnes et 14 EPCI sont reconnus pour ne plus utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien de leurs espaces publics.

C'est dans ce cadre que le Conseil régional de Bretagne souhaite mettre à l'honneur au prochain Carrefour des Gestions Locales de l'Eau, pour la 13ème année consécutive, les nouvelles collectivités « zéro phyto ».

Vous trouverez ci-jointes les conditions à remplir afin de concourir à l'obtention de cette distinction. Votre inscription est à **retourner avant le 8 novembre 2020** (cf. bulletin d'inscription joint).

Monsieur Thierry BURLLOT, Vice-président du Conseil régional de Bretagne remettra les récompenses « zéro phyto » lors du **Carrefour des gestions locales de l'eau** à Rennes, au Parc Expo :

Le jeudi 28 janvier 2021 à 11 h 00

Je vous prie d'agréer, Madame la Maire, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations cordiales.

Loïc CHESNAIS-GIRARD